



LE 7 NOVEMBRE 2016

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au Centre communautaire de Beaupré, 20 rue de Fatima Est, le lundi 7 novembre 2016 à 20 h, à laquelle sont présents :

Mme Nancy Pelletier, conseillère
M. Christian Blouin, conseiller
M. Pierre Carignan, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
Mme Lise Pelletier, conseillère
Mme Michèle Abdelnour, conseillère

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Pierre Renaud, maire.

Également présents: Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint

7847-071116 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

RAPPORT

C.C.U.

- . Rapport des permis octobre 2016

ADMINISTRATION

- . Rapport budgétaire octobre 2016
- . Certificat de la greffière attestant que Mme Michèle Abdelnour a suivi la formation des élus en matière d'éthique et de déontologie (art. 15 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale)

7848-071116 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 31 OCTOBRE 2016**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 octobre 2016.

7849-071116 **FADOQ LES PIONNIERS DE BEAUPRÉ- CADEAU SOUPER NOËL**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'acheter un souper pour 2 personnes auprès du Resto-Pub St-Bernard pour un montant maximum de 200,00 \$. La Ville paiera 50% du coût de la facture jusqu'à un maximum de 100 \$.

7850-071116 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Journal des chèques 1601778 - 1601819	90 676,30 \$
Journal des chèques 1601820 – 1601880	141 597,33 \$
Journal des annulations	-195 478,30 \$
Journal des chèques 1601881	195 478,30 \$
Journal des chèques 1601882 – 1601974	257 900,81 \$
Journal des chèques 1601975 – 1602014	724 891,85 \$
Journal des chèques 1602015 – 1602066	61 295,72 \$
Journal des chèques 1602067 – 1602105	51 568,56 \$
Journal des annulations	-1 379,70 \$
Journal des chèques 1602106	300,00 \$

7851-071116 **SOUPER DES EMPLOYÉS ET DU CONSEIL MUNICIPAL- TEMPS DES FÊTES**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'organiser un souper des employés et du conseil municipal qui se tiendra le 25 novembre 2016 au Centre multifonctionnel des loisirs et d'autoriser les dépenses inhérentes.

7852-071116 **PARTICIPATION AU DÉVOILEMENT DES FLEURONS DU QUÉBEC**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'autoriser les membres du conseil municipal à participer au dévoilement des Fleurons du Québec le 1^{er} décembre 2016 et d'autoriser le remboursement des dépenses inhérentes.

7853-071116 **DON À LA ST-VINCENT DE PAUL – PANIERS DE NOËL**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement de faire un don à la St-Vincent de Paul de 1 500,00 \$. Des certificats seront achetés auprès de « IGA » et remis à l'organisme St-Vincent de Paul afin d'aider les familles démunies de Beaupré.

7854-071116 **MANDAT À TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY – PROCÉDURE RUE DUPONT**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser les procureurs de la firme « Tremblay Bois Mignault Lemay » à déposer, à la Cour Supérieure, un recours en vue d'assurer le respect du Règlement de zonage relativement aux travaux récemment réalisés sur le

lot 3 681 808 du cadastre du Québec, dont ceux réalisés au printemps 2016, et d'obtenir de cette Cour l'ensemble des ordonnances utiles à cette fin.

7855-071116 **DÉJEUNER - FONDATION DE L'HÔPITAL SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ – COMMANDITE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de souscrire au plan de commandite pour un montant de 1 500 \$.

7856-071116 **DÉJEUNER - FONDATION DE L'HÔPITAL SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'acheter un livret au coût de 150 \$ pour le déjeuner qui se tiendra le 27 novembre 2016.

7857-071116 **BAIL POUR L'UTILISATION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE GESTION 11275 INC.**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser le maire, M. Pierre Renaud et la greffière, Mme Johanne Gagnon à signer un bail avec Gestion 11275 Inc. représenté par M. Michel Gendreau concernant la location d'une parcelle de terrain connue comme étant le lot numéro 5 284 606 afin d'y installer une patinoire et un petit stationnement pour les résidents.

7858-071116 **DÉCÈS DE M. RÉMI ROY**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'entériner la dépense d'une somme de 229,95 \$ concernant l'envoi de fleurs suite au décès de M. Rémi Roy.

7859-071116 **CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2017**

CONSIDÉRANT QUE l'article 319 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017, lesquelles se tiendront à 20 h les jours suivants :

- | | |
|-----------------------------|--------------------|
| ● lundi 16 janvier | ● lundi 6 février |
| ● lundi 6 mars | ● lundi 3 avril |
| ● lundi 1 ^{er} mai | ● lundi 5 juin |
| ● lundi 3 juillet | ● lundi 14 août |
| ● lundi 11 septembre | ● lundi 2 octobre |
| ● lundi 13 novembre | ● lundi 4 décembre |

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la greffière conformément à la loi qui régit la municipalité;

QUE les séances ordinaires du conseil municipal se tiendront au Centre communautaire situé au 3, rue de Fatima Est, Beauré.

7860-071116 **NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE BEAUPRÉ AU COMITÉ DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de nommer Madame Nancy Pelletier et Monsieur Serge Simard à titre de représentant de la Ville de Beauré au comité de gestion des matières résiduelles de la MRC de La Côte-de-Beauré.

7861-071116 **MANDAT À LGT POUR SERVICES D'INGÉNIERIE EN STRUCTURE, GÉNIE CIVIL, MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ DU BÂTIMENT POUR LA PRODUCTION DES PLANS ET DEVIS DE L'AGRANDISSEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE (SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL)**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de mandater la firme « LGT » afin de préparer les plans et devis en structure, génie civil, mécanique et électricité du bâtiment, le tout suivant l'offre de services datée du 11 octobre 2016, pour un montant maximum de 25 000 \$ taxes incluses.

7862-071116 **MANDAT À LGT POUR LA SURVEILLANCE PARTIELLE DES TRAVAUX DE L'AGRANDISSEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE (SALLE DU CONSEIL)**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de mandater la firme « LGT » pour la surveillance partielle des travaux, le tout suivant l'offre de services datée du 11 octobre 2016 au coût de 13 550 \$ plus les taxes applicables.

7863-071116 **PUBLICITÉ L'AUTRE VOIX – GALA RECONNAISSANCE**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'acheter une publicité 1/8 page dans la section spéciale Gala Reconnaissance au coût de 205 \$ plus les taxes applicables.

7864-071116 **CHORALE ARC-EN-SONS – PRÊT SALLE CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de prêter gratuitement la salle du centre communautaire le 14 janvier 2017 pour la tenue de leur souper de Noël. Tous les permis nécessaires à la tenue de cette activité doivent être obtenus aux frais de l'organisme.

7865-071116 **RESSOURCES FAMILIALES CÔTE-DE-BEAUPRÉ – PRÊT SALLE CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de prêter gratuitement la salle du centre communautaire le 14 novembre 2016 pour la tenue d'une formation.

7866-071116 **COCKTAIL DINATOIRE COLLÈGE DES HAUTS SOMMETS**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement à autoriser Mme Michèle Abdelnour à participer au cocktail dinatoire du Collège des Hauts Sommets que se tiendra le 9 novembre à l'Auberge Baker au coût de 175 \$.

7867-071116 **DÉPÔT DE LA CANDIDATURE DE LA VILLE DE BEAUPRÉ AU PRIX D'EXCELLENCE CECOBOIS 2017**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de déposer la candidature de la Ville de Beaupré au prix d'excellence Cecobois 2017 concernant la construction du Centre multifonctionnel.

7868-071116 **L'AUTRE VOIX – VŒUX DU TEMPS DES FÊTES**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'acheter une publicité de 1/4 page au coût de 350,00 \$ plus les taxes applicables.

7869-071116 **COMPTE À RECEVOIR À ANNULER CRF 1501137**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'annuler le compte à recevoir au montant de 38,76 \$.

7870-071116 **NOMINATION DE M. SERGE SIMARD AU COMITÉ DE SÉLECTION**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement de nommer M. Serge Simard sur le comité de sélection pour l'embauche du personnel.

7871-071116 **DÉROGATION MINEURE 26 RUE DU SUMAC**

Attendu que le propriétaire de l'immeuble sis au 26, rue du Sumac a déposé une demande de dérogation mineure pour remplacer le revêtement extérieur de la façade principale en PVC par un déclin de bois de type Canoxel sur 100 % de la façade;

Attendu que l'immeuble est situé dans la zone 19-H et qu'en vertu de l'article 348 du Règlement de zonage 1192, l'utilisation du bois ou d'un combiné imitant le déclin de bois, le revêtement extérieur doit être combiné avec de la brique, de la pierre, du crépi, du stucco ou d'un agrégat sur un minimum de 30 % de l'aire de la façade principale;

Attendu que le bâtiment principal n'est pas construit sur un solage, mais sur une dalle de béton, que le revêtement extérieur actuel est apposé jusqu'à la dalle et que cette dernière n'est pas construite pour servir d'assise à l'installation de briques ou de pierres ou autres matériaux similaires.

Attendu qu'il s'avère particulièrement difficile pour cette construction de répondre à l'exigence réglementaire;

Attendu que la demande de dérogation mineure n'a pas pour effet de déroger aux objectifs du plan d'urbanisme et ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires voisins, de leur droit de propriété et elle

ne concerne ni l'usage, ni la densité d'occupation du sol conformément aux critères d'évaluation d'une demande contenue au Règlement sur les dérogations mineures 1195;

En conséquence, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement, suivant les recommandations du comité consultatif d'urbanisme, d'accorder une dérogation mineure à l'égard de l'immeuble sis au 26, rue du Sumac, Beaupré afin que la façade principale soit recouverte à 100 % par un revêtement imitant le déclin de bois (Canoxel) au lieu qu'il soit combiné avec de la brique, de la pierre, du crépi, du stucco, du fibrociment ou d'un agrégat sur un minimum de 30 % de l'aire de la façade principale comme prescrit à l'article 348 du Règlement de zonage 1192.

7872-071116 **PROJET D'AGRANDISSEMENT – LES 3 BECS (10 955, BOUL. STE-ANNE)**

Attendu que le propriétaire de l'immeuble sis au 10955, boul. Ste-Anne a déposé des plans pour une demande de permis pour l'agrandissement du bâtiment principal en cour latérale afin de créer une aire d'entreposage à l'activité commerciale;

Attendu que l'immeuble est situé dans la zone 6-C et qu'en vertu du règlement 1196 sur les P.I.I.A., sections 14 et 15 du chapitre 3, la demande du permis est assujettie à l'approbation par le conseil municipal suivant les objectifs et les critères énoncés;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des documents déposés en regard du règlement 1196 et qu'ils sont d'avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères énoncés dans le règlement et que les travaux assurent le respect de l'architecture développée pour le bâtiment principal;

En conséquence, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement, suivant les recommandations du comité consultatif d'urbanisme, d'approuver le projet d'agrandissement suivant les plans et les documents déposés.

Que la couleur du revêtement soit la même que celle du bâtiment principal, soit un brun foncé.

7873-071116 **PROJET DE CONSTRUCTION – BÂTIMENT ACCESSOIRE (164, RUE LACHANCE)**

Attendu que le propriétaire de l'immeuble sis au 164, rue Lachance a déposé des plans pour une demande de permis pour la construction d'un cabanon;

Attendu qu'en vertu du règlement 1196 sur les P.I.I.A., section 13 du chapitre 3, la demande est assujettie à l'approbation par le conseil municipal suivant les objectifs et les critères d'évaluation énoncés;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé les documents déposés en regard du règlement 1196 et qu'ils sont d'avis que le projet est conforme à l'objectif et au critère énoncés dans le règlement et que les travaux assurent le respect de l'architecture développée pour le bâtiment principal quant à la volumétrie, au style architectural, au choix des matériaux de finition extérieure des murs et de la toiture et aux coloris;

En conséquence, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement, suivant les recommandations du comité consultatif, d'approuver le projet de construction du cabanon suivant les plans et les documents déposés.

7874-071116 **FONDATION DE L'HÔPITAL STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ – DÉJEUNER-BÉNÉFICE – AFFICHAGE ET STATIONNEMENT**

ATTENDU que la Fondation de l'Hôpital Ste-Anne-de-Beaupré a déposé une demande d'autorisation pour installer 1 enseigne temporaire (2 pi. X 4 pi sur la route 138 au coin de la rue Beauregard pour annoncer le déjeuner-bénéfice qui aura lieu le 27 novembre 2016;

ATTENDU la demande d'autorisation pour le stationnement sur la rue des Coteaux et sur la rue des Montagnards;

ATTENDU que depuis plusieurs années, la Ville consent à autoriser l'affichage temporaire pour cet événement;

ATTENDU que la Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré devra obtenir les autorisations nécessaires auprès du ministère des Transports du Québec et/ou des propriétaires privés et informer la Sûreté du Québec de la tenue de cet événement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'autoriser :

- a) l'installation des enseignes aux endroits décrits;
- b) l'utilisation du stationnement de l'hôtel de ville;
- c) le stationnement sur le côté est de la rue des Coteaux et sur le côté sud de la rue des Montagnards.

7875-071116 **MANDAT À ME ALAIN BOURGET – SERVITUDE D'UTILITÉS PUBLIQUES LOT 3 682 134 (RUE DES MONTAGNARDS)**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de mandater Me Alain Bourget afin de préparer tous les documents nécessaires à l'obtention d'une servitude d'utilités publiques sur le lot 3 682 134 et d'autoriser le maire, M. Pierre Renaud et la greffière, Mme Johanne Gagnon à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

7876-071116 **MANDAT À ME ALAIN BOURGET – SERVITUDE D'UTILITÉS PUBLIQUES LOT 3 682 137 (RUE DE L'ÉRABLIÈRE)**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de mandater Me Alain Bourget afin de préparer tous les documents nécessaires à l'obtention d'une servitude d'utilités publiques sur le lot 3 682 137 et d'autoriser le maire, M. Pierre Renaud et la greffière, Mme Johanne Gagnon à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

7877-071116 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1202 CONCERNANT L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE**

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 4 juillet 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 1202 concernant l'utilisation de l'eau potable.

7878-071116 **EMBAUCHE D'UN CHEF D'ÉQUIPE TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU – FRÉDÉRIK ST-HILAIRE**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Beaupré a reçu 75 curriculum vitae suite à la parution de l'offre d'emploi de chef d'équipe travaux publics et hygiène du milieu;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de sélection a analysé l'ensemble des candidatures reçues et a convoqué 8 personnes en entrevue;

CONSIDÉRANT QUE suite aux entrevues les membres du comité de sélection recommandent unanimement la candidature de Monsieur Frédérick St-Hilaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement :

- Que M. Frédérick St-Hilaire soit engagé à titre de chef d'équipe travaux publics et hygiène du milieu;
- Que la date de début d'emploi soit le 8 novembre 2016;
- Que le salaire de départ de M. Frédérick St-Hilaire soit déterminé en fonction de la classe d'emploi de chef d'équipe journalier opérateur, échelon 2001 à 4000 heures.

7879-071116 **ADOPTION DE LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC 2014-2018 (TECQ)**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue

dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- La municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année; soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

7880-071116 **LETTRES D'ENTENTE CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT DE NUIT SAISON HIVERNALE 2016-2017**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux, directeur général à signer les lettres d'entente à la convention collective relativement au déneigement pour la saison hivernale 2016-2017. Les employés visés sont :

- Guillaume Parent
- Gaétan Pelletier
- Réjean Boucher

7881-071116 **AUTORISATION POUR CIRCULER SUR DES VOIES PUBLIQUES MUNICIPALES ÉVÈNEMENT CYCLISTE LA RANDONNÉE JIMMY PELLETIER LES 26 et 27 JUIN 2017**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'autoriser, conditionnellement aux autorisations requises par la Sûreté du Québec et du ministère des Transports et à la présence ou non de travaux routiers, à circuler sur des voies publiques municipales pour l'évènement cycliste la Randonnée Jimmy Pelletier les 26 et 27 juin 2017.

7882-071116 **AUTORISATION POUR CIRCULER SUR DES VOIES PUBLIQUES MUNICIPALES ÉVÈNEMENT CYCLISTE GRAN FONDO LE 16 JUILLET 2017**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'autoriser, conditionnellement aux autorisations requises par la Sûreté du Québec et du ministère des Transports et à la présence ou non de travaux routiers, à circuler sur des voies publiques municipales pour l'évènement cycliste Gran Fondo le 16 juillet 2017.

7883-071116 **AUTORISATION DE PAIEMENT HONORAIRES PROFESSIONNELS INGÉNIERIE CENTRE MULTIFONCTIONNEL DES LOISIRS STANTEC FACTURE 1108979**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser le paiement à Stantec de la facture #1108979 au montant de 10 951,39 \$ plus les taxes applicables soit la somme de 12 591,36 \$ et

payable par le règlement d'emprunt numéro 1177.

7884-071116 **OUVERTURE D'UN POSTE PRÉPOSÉ ACCUEIL CENTRE MULTIFONCTIONNEL DES LOISIRS (JOUR, SOIR ET FIN DE SEMAINE) (POSTE RÉGULIER À TEMPS PARTIEL SUR HORAIRE VARIABLE)**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux à procéder à l'affichage de ce poste.

7885-071116 **OUVERTURE D'UN POSTE PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN PATINOIRES (POSTE TEMPORAIRE À TEMPS PARTIEL SUR HORAIRE VARIABLE)**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux à procéder à l'affichage de ce poste.

7886-071116 **AUTORISATION DE PAIEMENT MDA ARCHITECTES SERVICES D'ARCHITECTURE POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL DES LOISIRS FACTURES #95817 ET #95818**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser le paiement à MDA Architectes de la facture #95817 au montant de 5 500,00 \$ plus les taxes applicables soit la somme de 6 323,63 \$ et la facture #95818 au montant de 6 870,00 \$ plus les taxes applicables soit la somme de 7 898,78 \$ payables par le règlement d'emprunt numéro 1177.

7887-071116 **ENTENTE D'ACCÈS POUR PISTE DE SKI DE FOND**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser le maire M. Pierre Renaud et la greffière Mme Johanne Gagnon à signer l'entente à intervenir avec « PF Résolu Canada inc, » concernant un droit de passage pour les fins des pistes de ski de fond et de raquette, sur le lot numéro 3 814 901 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmorency et situé à St-Joachim.

7888-071116 **UTILISATION CAMIONS INCENDIE - FESTIVAL DE L'OIE DES NEIGES (7 AU 10 OCTOBRE 2016)**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'entériner l'autorisation donnée aux pompiers disponibles à participer au Festival de l'Oie des Neiges qui se tenait du 7 au 10 octobre 2016 et à utiliser les équipements et véhicules nécessaires. Il s'agit d'une activité de bénévolat.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Monsieur Pierre Renaud qu'il y aura présentation à une séance ultérieure d'un règlement concernant l'adoption du budget et des divers taux de taxes et compensations pour l'année 2017.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Cinq (5) personnes sont présentes et quelques questions et commentaires ont été émis concernant :

- La vente pour non-paiement de taxes
- Le déjeuner de la Fondation de l'hôpital
- L'asphaltage des rues et l'horticulture
- Les rénovations de l'hôtel de ville

7889-071116 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20 h 42.

Pierre Renaud
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
Directrice générale adjointe